

Arrêté de la DACS du 17 septembre 2009 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires

NOR : JUSC0921248A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2000 portant désignation des magistrats chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires, en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié,

Arrête :

Article 1^{er}

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional, chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel d'Amiens et Douai :

M. PERINO (Alain), avocat général près la cour d'appel d'Amiens, suppléant, en remplacement de M. BESSE (Jean-Marie).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 17 septembre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,
C. GUÉGUEN